

Dialogue National Inclusif
Ottawa
Canada

Les maliens du Canada se sont réunis à l'Ambassade du Mali au Canada, au 50 Goulburn Ave à Ottawa, les 26 et 27 Octobre 2019.

Après les présentations des présidents des structures de la diaspora à savoir Monsieur : Soumaila B Coulibaly Président du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne CSDM et Monsieur Lassine Traoré Président du Conseil de Base des Maliens de l'extérieur au Canada.

À la suite de l'entonnement de l'hymne national, le Chargé d'affaires, Monsieur Chérif KANOUTÉ, entouré par le personnel de la chancellerie a adressé son discours de bienvenue, il a expliqué le contexte du dialogue national inclusif et a présenté les attentes avant que l'ambassade ne se retire.

L'assemblée a élu son présidium ci-dessous pour la tenue des travaux:

Présidente :

- Fadima TOURE
Ancien ministre et Présidente du Manifeste du Canada pour le Mali

Vice-Présidente :

- Fatoumata Bintou Keita
Vice-présidente du CBCE et de l'association des maliens de Toronto AMT

Rapporteurs :

- Soumaila B Coulibaly
- Cheikh Ahmed Dicko
- Abdoul Aziz Santara
- Kolado Sidibé
- Moussa Thiam

METHODOLOGIE :

Les maliens du Canada tiennent à remercier les organisateurs du Dialogue National Inclusif et les autorités maliennes d'avoir choisi leur pays d'accueil comme l'un des 24, où résident des maliens, pour prendre part à cette démarche participative afin de discuter de la situation actuelle de leur pays, le Mali, et apporter leurs contributions pour le retour de la paix et la cohésion sociale, les 26 et 27 octobre 2019 à Ottawa.

Bien qu'étant loin du Mali, les maliens résidants au Canada ont très à cœur les problèmes et préoccupations auxquels leur pays d'origine est confronté dans son ensemble. En effet, ces problèmes ont tendance à menacer même le fondement de la Nation malienne dans son existence comme cela ne fut le cas qu'entre 1233 et 1235, lorsqu'en 1235 Soundjata Kéita affronta, lors d'une bataille légendaire, le roi Soumaoro Kanté, pour redonner au Manden son indépendance; et de là il fonda l'empire du Mali tel que nous l'apprenions dans nos cours d'histoire.

Prenant exemple sur leur pays hôte; qui a une diversité ethnique et culturelle unique au monde; les maliens du Canada ont débattu sans tabou tous les sujets inscrits dans le document de travail thème par thème et ont ainsi pu, souvent après d'âpres discussions, formuler des suggestions, propositions ou recommandations afin d'aider leur pays de naissance à sortir de cette crise multidimensionnelle qui le secoue depuis 2012.

L'esprit d'ouverture et de solidarité séculaire qui caractérise les maliens à travers les valeurs sociétales comme le « Synankounya », « Djatiguiya » et « Maaya » ont été mis en avant durant les échanges.

L'appui et le soutien logistique des membres de l'Ambassade du Mali ont été constants durant les deux jours de dialogue entre les maliens du Canada qui sont venus de Montréal, Toronto, Ottawa. Vu l'éloignement géographique, d'autres ont envoyé leur contribution par la voie écrite ou ont participé par téléphone.

Les maliens du Canada, dans leur ensemble, souhaitent que leur contribution modeste s'ajoute à celle de tous les maliens pour que TOUS ENSEMBLE, nous puissions bâtir une nation malienne en paix avec tous ses enfants selon les valeurs que nos ancêtres nous ont léguées; tout en étant dans la modernité avec un ÉTAT UNI et INDIVISIBLE.

Les maliens ont confiance en l'avenir de leur pays le Mali; car comme un adage le dit; « KOnO kUIU jE lEn de bE bi fO ».

Les travaux ont pris fin le dimanche 27 en après-midi et les participants sont retournés dans leur localité respective.

Le comité d'organisation et le Présidium des travaux du Dialogue National Inclusif, Phase Diaspora, Ottawa, Canada

Thématique n°1: Paix, sécurité et cohésion sociale :

Quelles pistes explorer pour créer les conditions du sursaut national en vue de préserver l'intégrité du territoire national, de consolider la paix, la cohésion sociale, le vivre ensemble et la réconciliation nationale. Il s'agira notamment de :

DEFENSE & SÉCURITÉ

Définir les modalités de la restauration de la souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire national par la réorganisation de la défense et de la sécurité

Considérant la grave crise sécuritaire que traverse notre pays le Mali; nous recommandons :

- Que l'administration, la justice, la police et l'armée républicaine soient présentes sur l'ensemble du territoire afin d'assurer la paix et la sécurité de nos populations;
- Que les forces de sécurités et de défense soient les seules à posséder des armes de guerre et que soit sanctionnée tout contrevenant ;
- Que la présence d'armées étrangères telles que régie par la Communauté internationale soit limitée dans le temps, conformément aux accords passés pour la présence de ces troupes sur notre territoire ;
- Que les Forces Armées et de Sécurité soient adéquatement formées et qu'elles reçoivent des armements modernes et adaptés afin qu'elles interviennent efficacement pour faire cesser les massacres ;
- Que les capacités des services de renseignements soient étoffées ;
- Que des solutions innovantes, autre que la force, soient mises en œuvre autant que possible ; par exemple se doter des moyens électroniques de surveillance nationale comme solution à travers l'utilisation des satellites et les drones ;
- Revoir les stratégies militaires ou envisager des mesures de négociations avec l'ennemi;
- Consulter les chefferies locales et rapporter leurs suggestions parce qu'ils sont en contact direct avec la population;

- Au niveau des FAMA (Forces Armées du Mali), il faut que les éléments dans l'armée et surtout les hauts gradés, puissent rendre des comptes sur leurs actes et que les populations ne se sentent pas victimes de leur impunité;
- Que l'administration militaire et sécuritaire puisse fonctionner en bonne et due forme sur tout l'ensemble du territoire;
- Diversifier les partenariats stratégiques militaires et économiques.

COHÉSION SOCIALE

Considérant la nécessité de l'éducation par l'information, la sensibilisation et la promotion de nos valeurs traditionnelles, nous recommandons :

- Que l'Etat malien adopte des mesures nécessaires pour préserver la dignité humaine telle que prévue dans la Constitution de la République du Mali de 1992 et que soient notamment interdites et punies toutes publications indécentes de corps mutilés et toutes autres images portant atteintes à la dignité humaine ;
- Que toute personne occupant une fonction électorale rende compte de ses actions et/ou inactions à ses mandants au moins deux fois par an selon les modalités définies par son assemblée électorale ;
- Que toute personne nommée sans processus électoral, rende compte deux fois par an à sa hiérarchie ;
- Que soit créée une chaîne de télévision publique éducative transmettant en direct les travaux de l'Assemblée Nationale, ainsi que des programmes informatifs sur les lois et règlements de la République ;
- Que cette chaîne assure la promotion de nos valeurs traditionnelles, en renouant avec la cohésion sociale ancestrale du pays, notamment par le truchement de nos chants traditionnels ;

DIALOGUE

Définir un cadre de dialogue avec les communautés et entre les communautés

- Que soit instauré un dialogue national dans 3 ans afin de faire un suivi-évaluation animé par un comité de suivi et d'évaluation CSE ;
- Eviter que les politiciens ne fassent l'achat de conscience des électeurs via l'intéressement financier des chefs religieux.

DES MANDATS ET DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI

Considérant qu'il ne s'agit pas juste de mettre en place et de tenir un dialogue national inclusif et qu'il y a lieu d'insister sur le rôle important du Comité de suivi et d'évaluation CSE, il est nécessaire :

- Que les résolutions qui en découleront soient considérées comme des directives données à l'exécutif et par conséquent :
- Que soit mise en place un Comité de suivi et d'évaluation CSE afin de s'assurer que les actions préconisées sont prises en compte et correctement mises en œuvre ;
- Que ce Comité soit pluridisciplinaire et soit tenu de rendre compte tous les ans de l'état d'avancement de chaque proposition retenue devant l'assemblée nationale en séance publique télé diffusée par tous les médias publics libres de droit de diffusion;
- Que le Comité de suivi et d'évaluation CSE rende compte devant le deuxième dialogue national prévu les 1 et 2 novembre 2022 ;
- Que son mandat soit clair et précis ;
- Qu'il soit composé de personnes à compétences avérées, triés sur le volet en privilégiant la compétence, la probité et l'intégrité morale;
- Qu'il soit envisagé d'avoir plusieurs sous-comités dont ceux en charge d'animer des dialogues intercommunautaires de façon régulière ;
- Que soit élaborée aussitôt à la fin du présent DNI une méthodologie de travail du Comité de suivi et d'évaluation ;
- De prendre en comptes toutes les compétences auprès de la diaspora en matière informatique, de génie logiciel, de gestion de projet pour rendre le suivi possible en temps réel;

ACCORD DE PAIX D'ALGER 2015

Débattre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, faciliter son appropriation et convenir des conditions pour sa mise en œuvre.

Considérant que ce sont que des maliens qui ont négocié ensemble cet accord, vu l'ignorance de la majorité de la population malienne du contenu des documents annexes de cet accord à savoir la déclaration de février 2015 et d'autres pièces. Que la crise a regagné l'ensemble du territoire malien pas seulement le Nord. Que le Mali a toujours joué la carte de l'unité nationale en intégrant la population dite du Nord dans toutes les sphères de la vie politique, économique et sociale et dans un souci d'équité vis-à-vis des autres régions du Mali. Considérant la difficulté d'identification ethnique de la population malienne. Considérant les coûts liés à la création d'institutions supplémentaires liées à cet accord d'Alger (assembles régionales, Sénat), à défaut de rendre caduque l'accord d'Alger, nous recommandons :

- Que soient identifiés et désarmés tous ceux qui ont choisi la voie de la violence pour revendiquer une ou plusieurs parties du territoire national dans un délai bien défini;
- Que les parties signataires de l'accord s'entendent sur le principe de sa révision conformément à l'article 65;
- Que compte soit tenu des nouvelles réalités du pays;
- Que soient menées des campagnes d'information et de relecture de l'accord en vue de sa compréhension, son approbation par l'ensemble des maliens et sa généralisation à tout le Mali ;
- Que l'Etat malien continue sa politique de lutte contre la corruption et la délinquance financières, sources de toutes les inégalités et même à l'origine des revendications premières des populations dites du nord ;
- Qu'aucune révision constitutionnelle ne soit entreprise tant que la paix et la sécurité ne sont pas recouvrées sur l'étendue du territoire malien;
- Que soit fait le bilan de l'instauration de la démocratie depuis le Kouroukanfougan jusqu'à l'avènement de la nouvelle vague démocratique de 1991 à nos jours avant toute autre révision constitutionnelle ;
- Ouvrir un débat sur la refondation du Mali ;
- Reconstruire le tissu social entre les maliens du pays et de la diaspora;

LOI D'ENTENTE NATIONALE

Débattre de la Loi d'Entente Nationale en vue de consolider la paix et la réconciliation nationale.

Considérant l'impérieuse nécessité de l'apaisement sociale, du droit à l'oubli pour s'attacher à l'essentiel, le Mali étant un pays de pardon et de valeurs familiales profondes:

- Que les parties signataires de l'accord d'Alger s'investissent dans sa relecture nonobstant les observations du point précédent, l'article 46 #5 et #6, traite de la non-prescription des crimes ce qui rentre directement en contradiction avec la loi d'entente nationale qui prône le pardon;
- Que l'État malien définisse exactement les qualifications des actes ainsi que des périodes de dates précises, des faits et de l'Entente.
- Que les victimes et leurs ayants droits soient clairement identifiées;
- Que la loi prévoie que les personnes soupçonnées de crimes soient sanctionnées par les textes du pays voire de la CPI, qu'aucun criminel ne soit dans l'impunité une fois que l'Entente aura pris fin;
- Que soit tenu un fichier spécial où seront consignés tous les repentis avec inscription au casier judiciaire en restreignant leur accès à certaines fonctions de charges publiques;
- Faciliter le retour de l'école dans les zones où elles sont fermées pour éviter de nourrir les conditions pour que le pays revive la même situation;
- Qu'aucune autre faveur telles que les intégrer d'emblée dans l'armée ou dans la fonction publique ne leur soit accordée;

TRADITION & RELIGION

Examiner la place et le rôle des légitimités traditionnelles et des autorités religieuses dans la gestion des crises.

Considérant la multiplicité des pratiques religieuses:

- Que le rôle de la religion dans l'administration soit juste celui d'assesseur au même titre que d'autres notables tels que les chefs de quartier, tous préalablement agréés auprès du tribunal des droits de la famille et dont l'intervention est sur demande expresse du juge en charge du procès;
- Que la religion soit séparée du pouvoir administratif qui doit demeurer laïc;
- Que la religion soit un domaine d'activité, telles que les cérémonies de baptême et de mariage et de réflexion mais qu'elle n'interfère pas dans les affaires de l'État (économie, éducation, santé, etc.) ;
- Que le rôle de la religion dans la société soit celui de l'apaisement;

LAÏCITÉ

Examiner les questions relatives à la situation des légitimités traditionnelles et des autorités religieuses, dans le respect des principes constitutionnels.

Considérant que la laïcité doit prévaloir afin de donner la même chance à chacun quel que soit son ethnie ou sa confession, constatant l'ingérence de la religion dans l'exécutif, et considérant la primauté de la citoyenne, il importe que:

- Que la religion soit détachée de toute gestion gouvernementale qui doit être au service de tous les citoyens de façon égale;
- Que l'État malien préserve sa laïcité en veillant à ce que chaque culte respecte le choix de chaque citoyen;
- Que soit révisés les programmes télévisés et médiatiques en langues locales.

Thématique n°2 : politique et institutionnel

1. Évaluer le dispositif institutionnel et politique dans sa conformité avec les attentes des Maliens.

Considérant d'une part, l'ampleur de la corruption qui gangrène une bonne partie de l'élite dirigeante malienne et de son système économique, et en vue d'une parfaite transparence dans la gestion des fonds publics, l'absence généralisée de code de déontologie et d'éthique; d'autre part, la complexité, l'inadaptation et le caractère

archaïque de la paperasserie dans l'administration, l'accès difficile aux institutions de par le faible niveau d'adaptation des infrastructures aux personnes handicapés, nous recommandons :

- Que les institutions soient dirigées par des hommes et des femmes intègres, hors de tout soupçon de fraudes ;
- Que les gestionnaires de fonds publics, à tous les niveaux, agissent dans la transparence et dans le strict respect des dispositions légales et réglementaires ;
- Que tout manquement en la matière soit sanctionné conformément aux textes en vigueur, avec éventuellement mise sous tutelle des institutions concernées ;
- Que l'État malien propose un code de déontologie et d'éthique obligatoire pour tous les opérateurs publics, afin que naissent de nouveaux comportements soucieux du bien commun ;
- Que soient nommés des commissaires internes et externes ad hoc pour veiller à l'application de ce code de bonne conduite des institutions publiques ;
- Que l'accès aux marchés publics aux entreprises privées soit conditionné à l'acceptation d'un code de déontologie et d'éthique ;
- Que la transparence soit au cœur de la relation entre l'administration malienne et ses administrés ;
- Que soient démystifiées les institutions et les procédures dans l'administration (en vulgarisant les documents et les délais nécessaires à l'obtention d'un service);
- Que soit contrôlé le pouvoir des administrateurs/directeurs en évitant de leur donner des « chèques en blanc » favorable aux abus et malversations;
- Que soit réévaluée l'architecture institutionnelle du Mali qui date du temps colonial, la moderniser et y insérer des modalités de contrôle;
- Qu'une réflexion soit menée sur la nature de l'État hérité du colon;
- Que soit trouvé le moyen d'identifier chaque personne vivant sur le territoire et qu'un lien soit fait avec son lieu de résidence pour favoriser la sécurité;
- Que l'administration soit encouragée à se moderniser et à utiliser les nouvelles technologies pour plus d'efficacité;
- Qu'une priorité absolue soit accordée au RAVEC;

- Cesser de faire de la politique un métier, une profession, et nommer les personnes compétentes aux postes ouverts;
- Que soit mis en place un plan de carrière avec des fiches de description de tâches, il faudra fixer des objectifs et évaluer les performances des fonctionnaires et agents publics, et aussi divulguer les textes qui régissent les relations de travail au sein de l'administration;
- Dans un contexte de rareté des ressources, limiter le nombre des structures/institutions (suppression des institutions redondantes);
- Que la mise en œuvre de la décentralisation de l'État et de ses services, enclenchée au pays dans le milieu des années 1990, soit concrétisée dans l'esprit et dans la lettre. À cet effet, l'État doit :
- Dans le cadre du transfert des compétences, mettre en œuvre le transfert des ressources (humaines, matérielles et financières) afin que les services auxquels les citoyens sont en droit de s'attendre soient assurés adéquatement et en tout temps.

Les maigres ressources financières constituées de la TDRL (taxe de développement régionale et locale) et autres impôts sur les engins et le bétail ne suffisent pas aux émoluments des élus municipaux et aux salaires des enseignants et des infirmiers. Les autorités communales manquent cruellement de ressources pour assurer le fonctionnement normal de la mairie, des écoles et des centres de santé pour ne citer ceux-là.

- Diminuer le nombre de Ministres, et des ayants rangs, observer la parité homme femmes au sein du Gouvernement ainsi que la représentation des personnes handicapées et veiller à ce qu'il reflète la diversité ethnique et culturelle de notre pays;
- Veiller à pousser la décentralisation en transférant les ressources et compétences aux collectivités locales et respecter la séparation des pouvoirs;
- Faire respecter impérativement la notion constitutionnelle de séparation des pouvoirs exécutif-législatif-judiciaire, revoir leurs interactions et respecter la notion de non-ingérence;
- Réduire le pouvoir et le protocole de déplacement du président de la République;
- Promouvoir l'impartialité des décideurs;

- Garantir l'accès des personnes handicapées aux services publics;
- Revoir l'éventualité de faire le Vendredi un jour férié dans les régions ou villages à majorité musulmane;
- Que les capacités de l'Agence Nationale d'Infrastructures des Collectivités Territoriales (ANICT) soient renforcées avec un accent particulier à destination de tous les territoires défavorisés du Mali.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Débatte de la révision constitutionnelle.

Considérant que la révision constitutionnelle est une nécessité pour optimiser le fonctionnement du pays et tenir compte des réformes et aspirations légitimes du peuple ; malgré une nette divergence entre deux opinions sur la tenue immédiate ou pas de la révision de la loi fondamentale de la République, nous recommandons :

- Qu'il ne soit question d'aucune révision constitutionnelle tant que d'autres forces rebelles et groupes armés autre que les FAMA n'aient été complètement désarmés, nonobstant les troupes de la communauté internationale dont les conditions de présence et d'action sont régies par ailleurs ;
- Que toutes les conditions soient remplies à savoir le retour de la paix pour mener un référendum sur l'étendue du territoire national ;
- Que les procédures soient communiquées en toute transparence;
- Que des solutions techniques pour le vote électronique soit envisagées afin de permettre la participation sécuritaire de tous les maliens où qu'ils se trouvent;

PARTIS POLITIQUES

Proposer des mesures concourant à la moralisation de la vie politique en vue notamment de maîtriser les conditions de création de partis politiques et de lutter contre la transhumance politique.

Considérant l'ignorance quasi totale des lois et règlements qui régissent les partis politiques au Mali, considérant que les chefs de partis politiques achètent les consciences

des électeurs et des groupements de forces vives à même les fonds étatiques qui leurs sont alloués et la forte propension des politiciens à la transhumance politique pour des intérêts autres que celles des citoyens, nous recommandons :

- Qu'une relecture de la loi instaurant les partis politiques soient faites avec le concours des maliens de l'extérieur ayant de l'expérience dans le domaine;
- Que régulièrement soient contrôlés l'ensemble des partis politiques pour éviter que les fonctionnaires membres de ces partis ne soient leurs bailleurs de fonds à même les ressources matérielles et financières de l'État ou des institutions qu'ils dirigent;
- Qu'une limite raisonnable soit fixée pour les contributions des membres ;
- Que l'État malien révise à la baisse les montants à accorder aux chefs des partis ;
- Que soit déployée une politique tendant à encourager les personnes avec une grande probité morale et de l'éthique à s'impliquer dans la vie publique et la politique;
- Que soit instauré le principe d'adjoindre un suppléant aux postes électifs (sauf élections présidentielles) en cas de décès, d'invalidité ou de démission du titulaire, le suppléant prenne le relais pour le reste du mandat;
- Que l'élu perde son poste en cas de démission de son parti au profit de son suppléant sauf cas particulier (exemple quand le parti commet une infraction). Dans ce dernier cas, l'élu prend le statut d'indépendant;
- Que dans tous les cas de transhumance, une enquête soit menée; si la faute incombe au parti duquel le député démissionne, il siègera en indépendant, sinon ce sera son suppléant;
- Que soit fixé un certain délai, avant de pouvoir se représenter à un poste électif, le démissionnaire fautif à l'issue de l'enquête;

DÉPOLITISATION DE L'ADMINISTRATION

Proposer des mesures de dépolitisation de l'Administration publique.

- Que régulièrement soient contrôlés l'ensemble des partis politiques pour éviter autant que possible les quotas de partage de gâteau souvent sans aucune compétence avérée;
- Que soit maintenu le droit de nomination au Ministre pour son seul Cabinet et réserver les autres postes aux fonctionnaires de carrières de préférence sur concours;
- Qu'il soit établi pour les hauts postes (Directeurs Nationaux/Régionaux) un appel à candidature et une compétition;
- Définir des canevas pour les postes susmentionnés et prévoir des mesures de contrôle des réalisations;
- Combattre l'absentéisme et les retards dans l'administration;
- Que les délits avérés perpétrés par un parti ou ses membres soient renvoyés devant les tribunaux appropriés.

ACCÈS ÉGAL AUX MÉDIAS

Débattre des conditions d'accès équitable aux médias publics

Considérant l'influence de la communication sur le vote des électeurs, il est recommandé

- Qu'un contrôle rigoureux soit fait, en période électorale du temps d'antenne accordé à chaque parti politique sur les médias d'État et privés;
- Que l'État malien révise les lois qui régissent l'utilisation des médias publics;
- Renforce les textes et les structures comme l'AMRTP/HACM pour l'équité de l'accès à ces médias et ce, en période électorale ou non;
- Qu'il y ait un équilibre dans la couverture des activités du Président de la République en tant que chef de parti, de sa majorité et celles de l'opposition et de la société civile;
- Que l'État malien protège légalement les journalistes pour sortir de l'auto-censure et donner une indépendance accrue aux rédactions;

- Que soit revu le contenu des émissions des médias publics (l'Essor-ORTM) pour mettre un accent particulier sur les informations locales et aussi valoriser notre culture et nos ressources;
- Faire de la liberté de la presse une réalité, exiger de la qualité et du professionnalisme dans les productions et les programmes.

REFORME ÉLECTORALE

Proposer des réformes en matière électorale notamment en ce qui concerne la mise en place d'une structure unique chargée de l'organisation des élections.

- Que soit créer par la loi une structure indépendante permanente dont le rôle sera d'organiser, de réglementer, de former et d'animer les élections générales, partielles, référendaires et locales sur l'étendue du territoire, donc remplacer les structures existantes (DGE/CENI) par cette structure pérenne, indépendante et autonome pour la gestion électorale ;
- Que le Directeur de ladite institution soit trié sur le volet et dont la compétence et l'intégrité ne souffrent d'aucun soupçon;
- Que parmi ses rôles l'accent soit mis sur la transparence, la formation des élèves au principe démocratique, la veille aux respects par les partis politiques d'un code de conduite à élaborer;
- Que les maliens de l'extérieur qui résident dans les pays de démocratie avérée en soient associés à la rédaction des textes à proposer à l'Assemblée Nationale du Mali par voie appropriée car, certaines expertises pourront être obtenues auprès de maliens vivant dans des pays où des organisations similaires existent;
- Que par voie de conséquence soit dessaisi le ministère de l'administration territoriale de l'organisation et de la proclamation des résultats des élections ;
- Que soit repenser le système électoral et voir la nécessité du suffrage universel direct;

- Qu'aucune procédure ne soit tabou, même la possibilité de démissionner le Président avant la fin de son mandat, si les circonstances l'exigent, comme à Madagascar;
- Qu'une législation stricte de la campagne électorale soit de mise et que soient fixées des limites relatives aux budgets de campagne. Dans les cas d'irrégularités et/ou de dépassement, prévoir des sanctions;
- Que soit organisé des débats démocratiques entre les candidats.

RÉORGANISATION TERRITORIALE

Débattre de la réorganisation territoriale à court, moyen et long terme ;

Considérant le désir sécessionniste de certaine population du Mali et l'état d'instabilité et de non-contrôle de l'État sur l'ensemble du territoire malien, il est recommandé:

- Qu'à court terme de sursoir à tout découpage territorial ;
- Qu'à moyen terme dès-que la paix est de retour sur l'ensemble du territoire l'on pourra procéder à des recompositions dans un but électoral en tenant compte du facteur d'homogénéité des populations d'une zone ;
- Que l'État malien arrête de créer des Régions sur la base des intérêts ethniques ou électoraux inavoués;
- Que soit révisé le nombre de députés en fonction de la démographie actualisée par les derniers recensements;
- Que soient créées les collectivités seulement en fonction des réalités historiques, et de l'avis des populations concernées;
- A moyen et long terme, que l'on réforme en fonction des résultats issus des concertations;
- Tenir compte de bonne cohabitation entre éleveurs et agriculteurs, nomades et sédentaires;

TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES DES PARTIS POLITIQUES

Proposer la relecture des textes législatifs et réglementaires régissant les partis politiques.

Considérant toutes les réformes que nous venons de recommander, il sera impérieux

- Que soient revus ces textes
- Que soit revue la loi électorale et le financement public des partis politiques par exemple, tout en fixant un seuil de représentativité nationale (exemple 3 députés) au-dessous duquel le parti est exclu de financement;
- Que soient revus les conditions et critères de création des partis politiques.

Thématique n°3: gouvernance

Comment améliorer la gouvernance pour assurer un avenir dans la stabilité, la solidarité et la cohésion ?

Il s'agira notamment de :

Poser un diagnostic rigoureux de l'impact de la corruption et de l'enrichissement illicite dans tous les secteurs de l'État sur la situation économique, financière, scolaire, sanitaire, sociale, foncière, minière, industrielle, agro-pastorale et celle des ressources humaines et proposer des solutions concertées et pertinentes de redistribution équitable des richesses.

INNOVATION DE L'ÉTAT

Proposer des mesures de rénovation de l'État à travers l'amélioration de la qualité de l'Administration publique notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice, de la diplomatie, de l'agriculture et de la gouvernance locale ;

Diagnostic et Proposition de Solutions

Le premier malaise, et la cause de toutes crises, dont souffre le Mali est la mauvaise gouvernance. Celle-ci, se manifestant par l'injustice, la corruption, les violations des droits, des lois et procédures, l'enrichissements illicites, le manque de professionnalisme et de rigueur, le clientélisme, et beaucoup d'autres mauvais comportements de certains dirigeants et responsables sensés donner les bons exemples. Cet état de fait a conduit à une détérioration de la qualité des services étatiques, ainsi qu'à une perte progressive de

confiance des citoyens et même de certains partenaires internationaux, vis-à-vis des dirigeants et de certains responsables du pays et de l'État.

Afin de pouvoir survivre dans une telle situation désastreuse, et n'ayant pas d'autre solution, certains citoyens s'y adaptent en grossissant le clan de la mauvaise gouvernance tout en empirant le phénomène.

D'autres, se sentant victimes du premier groupe tenteront de se rendre justice ou adoptent parfois, sans le savoir, les mauvais comportements reprochés aux acteurs de la mauvaise gouvernance.

D'autres encore n'ont de solution que de chercher à survivre dans le pays en subissant la situation et ses conséquences, ou de chercher désespérément, souvent au risque de leur vie, à migrer au-delà des frontières pour un avenir meilleur.

C'est ainsi que la mauvaise gouvernance, ce phénomène purement endogène conduisant le pays à la perte de l'autorité de l'État, les différents problèmes socio-économiques, etc. est devenue la cause première de toutes les formes de crises, politique, institutionnelle, sociale, économique, religieuse, culturelle, environnementale et même climatique que traversent actuellement le Mali.

La réponse « aux grandes questions engageant l'avenir du pays notamment l'intégrité du territoire, l'unité nationale, la paix, la défense, la sécurité, la justice, le foncier et la rénovation de l'État etc. » reste et demeurera la bonne gouvernance.

La formule la plus efficace est tout simplement le respect et l'application stricts de nos textes et de nos lois, entre autres, il faudra ;

- Que soit juguler les lacunes dans le domaine agro pastoral en termes de formation ;
- Que l'État exige la traçabilité des produits qui permet de remonter jusqu'à la source ;
- Que l'État veille à faire respecter les normes environnementales et sociales et respecter les termes des cahiers de charges pour préserver l'environnement ;
- Que soit mise en place une politique de formation initiale et continue dans le secteur minier ;
- Que l'État ose détenir et exploiter des mines 100% nationales ;
- Que l'Etat malien accélère la modernisation de l'administration en rendant obligatoire la gestion informatisée des services publics ;

- Que soit inséré dans les écoles secondaires un programme spécial de lutte contre la mauvaise gouvernance ;
- Que soient mis en place des numéros verts pour les dénonciations d'actes et de comportements relatifs à des pratiques de mauvaise gouvernance ;
- Que soit mis en place un fonds de récompense pour les dénonciateurs de faits avérés d'enrichissement illicite, de détournement et/ou de corruption ;
- Que l'Etat malien désigne des personnes indépendantes et expérimentées à mener des audits réguliers des mines et des autres secteurs clefs de l'économie du pays avec la collaboration de la diaspora ;
- Que soient publiés trimestriellement sur Internet, dans les médias étatiques et privés un résumé des résultats d'activité des mines et des autres secteurs clefs de l'économie malienne ;
- Que soit mis en place un Commissariat au Lobbyisme afin d'éviter tout favoritisme et rendre transparents les rapports entre l'administration publique et le secteur privé.

TRANSPARENCE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Débatte du renforcement de la transparence dans la gestion des finances publiques ;

Ce qui nécessite:

- Que soit instaurer une politique de dénonciation et d'éthique et lutter contre l'impunité sous toutes ses formes et nommer des personnes selon leur compétence ;
- Que l'État malien instaure l'enseignement des valeurs morales dès les classes élémentaires;
- Déconcentrer les pouvoirs et compétences des personnes en situation d'autorité pour plus d'exclusivité ;
- Que le personnel de l'administration publique donne l'exemple d'hommes et de femmes intègres (dirigeants) qui incarnent l'idéal ;

- Que les programmes scolaires soient revus, le mode d'enseignement soit exemplaire et que la qualité de l'enseignement soit sans reproche afin d'élever le niveau en adéquation avec la scolarité normale des enfants;
- Que soit organisées des campagnes de sensibilisation sur les méfaits de la corruption faisant en sorte que les populations puissent connaître la notion de corruption et ses conséquences sur le développement du pays;
- Que l'État du Mali rende disponible les grilles de salaire de tous les postes afin que les citoyens connaissent approximativement le revenu de toutes les catégories dans la fonction publique ;
- Que soit renforcé le pouvoir du vérificateur général et qu'il rende des comptes en audiences devant l'assemblée nationale ;
- Que l'État du Mali améliore et augmente le traitement salarial des fonctionnaires.
- Que soient mis en place des systèmes de contrôle en augmentant le niveau d'approbation des signatures ;
- **Mettre l'accent sur l'indépendance et la transparence des audits dans tous les services.**
- Que soient promues et instaures les services électroniques (e gouvernance) afin que puissent être retracés toutes les transactions et transferts d'argent;
- Que le Mali limite la durée dans les postes de responsabilité et adopte un système de rotation dans les fonctions et dans les régions;
- Que soient encouragées l'innovation et la créativité en informatisant les plaques d'immatriculation et les permis de conduire en instaurant un système innovant dans les dates de délivrance des vignettes;
- Que les détenteurs de charges publiques soient identifiés et imputables.

Impôts et Douanes

- Que l'impôt sur le revenu de tous les fonctionnaires comme tous les maliens assujettis à l'impôt soit désormais déclaratif afin que les revenus provenant d'activités privées connexes soient pris en compte ;

- Que chaque omission ou minoration de ces revenus privés soit poursuivie, et que des enquêtes soient menées sur le train de vie qui dépassant largement ceux permis par les émoluments réguliers de la fonction publique malienne ;
- Que les tarifs douaniers soient les mêmes pour tous les citoyens à produits équivalents, tout en respectant les accords internationaux qui prônent notamment la libre circulation des biens et des personnes (espace CEDEAO, UEMOA, ZLEC, etc.) ;
- Que cessent les pratiques de contournement à la loi préjudiciables aux recettes douanières ;
- Que le répertoire des contribuables soit la plus fiable possible en tenant compte des catégories édictées par la loi ;
- Que cessent la délivrance des exonérations pour des motifs souvent discutables, religieux par exemple, exception faite des organismes à but non lucratif tel que les clubs de services, et ce, selon une reconnaissance préalable des projets/programmes/partenariats ;
- Que les services de Statistiques Mali, soient étoffés afin que les données des agrégats économiques, démographiques culturels et sociaux fiables soient régulièrement mises à jour et disponibles sur le net, et que cela soit la norme ;
- Que cessent le népotisme et le favoritisme nuisibles à l'équité autour du paiement des factures au niveau du Trésor public ;
- Que la caisse de stabilisation des prix à la consommation soit plus efficace ;
- Qu'une commission indépendante scientifique composée d'économistes et de gestionnaires, de banquiers, de fiscalistes, et de juristes soient mis en place et sommée de rendre un avis éclairé sur les différents enjeux et scénarii de sortie des séquelles néo-colonialistes qu'est l'usage du Francs CFA en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Que soient mise à la disposition de ce Comité scientifique toutes les Informations sensibles au niveau de la banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest et du Trésor français;

- Que l'administration publique adopte la transparence au niveau de la vente aux enchères des matériels, véhicules de l'État et des produits saisis par la douane.

JUSTICE

Débattre de la bonne distribution de la justice et de la protection des droits de l'homme.

Considérant le manque de confiance entre la Justice et le justiciable, le manque de journalisme d'investigation, l'impunité notoire qui semble prévaloir aux yeux de la population, l'absence de tribunal des droits de l'homme, la surpopulation carcérale, considérant la faiblesse des rémunérations des juges et du personnel de droit, la nécessité de suivre certains criminels, nous recommandons de:

- Que la justice soit indépendante et équitable ce qui est gage de tout développement ;
- Que soient intentées des actions concernant tout manquement dans la gestion des deniers publics et que soit poursuivi tout acte de corruption ;
- Que l'État malien mette en exergue la responsabilité des populations face à la corruption ;
- Qu'il crée un centre anonyme de dénonciation de la corruption et encourage le journalisme d'investigation ;
- Que soient définis et limités les cadeaux acceptables au niveau des services publics, de plus il faut les rendre à déclaration obligatoire quel que soit le montant, en fixer le plafond;
- Que le Mali adopte des mécanismes de veille et de contrôle bancaire ;
- Qu'obligation soit faite d'afficher les tarifs de tous les services offerts aux citoyens en ligne et devant tous les bureaux ;
- Que l'État malien mène des campagnes de sensibilisations au niveau des populations sur la justice (les droits et devoirs des citoyens) ;
- Que la justice soit rendue de façon juste indépendante et équitable en diminuant le côté social;
- Que soit instauré un tribunal des droits de la personne ;

- Renforcer la justice dans les collectivités territoriales rurales et s'assurer que les justices de paix à compétence étendue réalisent leurs missions adéquatement.
- De nombreux conflits intra- et intercommunautaires dans les collectivités territoriales rurales perdurent et s'aggravent à la faveur de perceptions négatives et de la méfiance que les citoyens ont nourries pendant des décennies contre les judiciaires du fait des agissements d'agents véreux.
- Que la justice soit rendue en disant le droit et que soient sanctionnés et exclus de ses rangs les personnes indélicates ou corrompues ;
- Que soit numérisé chaque dossier concernant une affaire judiciaire, depuis le début des enquêtes sur les faits incriminés jusqu'à la réinsertion du détenu libéré ;
- Que des indemnités compensatoires conséquentes soient accordées aux juges des tribunaux et toute la chaîne des enquêteurs en charge de la lutte contre la corruption;
- Que le Gouvernement soit à l'écoute des citoyens avec comme principale préoccupation l'éducation et non la répression systématique pour des délits mineurs ;
- Que soient construits des centres sociaux spécialisés pour désengorger les prisons des personnes fautives de ces délits ;
- Que soient refusés le pardon à tout récidivistes ou éléments égarés de l'armée ;
- Qu'un data center dédié à la justice et sécurisé en lieu sûr soit immédiatement construit et mis en service ;
- Que soient construits des prisons de plusieurs types afin d'éviter la cohabitation des délinquants purs et durs avec des petits malfrats de droits communs ;
- Que soient saluée la nouvelle orientation de la justice malienne ;
- Que l'intelligence artificielle fasse vite son entrée dans la justice, pour plus de traçabilité.

RÉNOVATION DE L'ÉTAT

Proposer des mesures de rénovation de l'État à travers l'amélioration de la qualité de l'administration publique notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, de la justice, de la diplomatie, de l'agriculture et de la gouvernance locale:

Éducation

Considérant le niveau lamentable des élèves et étudiants maliens, la dégradation des infrastructures scolaires et éducatives mettant en danger la santé et la sécurité des enfants et des enseignants, la menace djihâdiste généralisée sur l'école, les grèves intempestives dans le système scolaire :

- Instaurer et rendre obligatoire les cours d'éducation civique et morale à l'école et mettre l'enseignement de la bonne conduite dans toutes les disciplines, les formateurs (les enseignants devront être des modèles de bonne conduite) ;
- Faire en sorte que nos formations initiales et continues soient adaptées aux besoins du pays en termes d'emploi ;
- Qu'un diagnostic profond soit fait à partir de ce constat d'échec caractérisé ;
- Que le système éducatif soit entièrement revu et repensé en n'écartant aucune possibilité mêmes celles de l'introduction des langues locales ou autres;
- Qu'une révision systématique des établissements scolaires privés et leurs programmes soit effectuée ;
- Que soit mis en avant le principe de travailler avec les autorités villageoises pour ouvrir les écoles dans les zones d'insécurité et enseigner l'islam ou l'arabe aux enfants selon leur besoin afin de ne pas les laisser dans l'obscurantisme ;
- Que les écoles soient baptisées aux noms des personnages historiques qui seront choisis par les villages et avec lesquels les villageois s'identifieront;
- Apporter l'éducation religieuse (islamique, catholique, animiste) dans l'école étatique;

- Intégrer la langue Arabe comme langue vivante dans certaines écoles du centre et du nord au lieu de l'Espagnol ou de l'Allemand qui sont peu utiles dans la vie sociale des maliens;
- Donner la priorité aux langues locales et restaurer des mesures comme mettre l'emphase sur notre histoire, la culture et l'éducation.
- Mettre en place des formations de courte durée et qui sont axées sur les métiers et professions.
- Financer la recherche au niveau de l'enseignement supérieur;
- Qu'un plan triennal d'investissement en infrastructures scolaires étatiques soit élaboré et mis en œuvre ;
- Que l'Etat malien investisse dans la formation continue des enseignants ;
- Que l'on pense à une autre façon de donner les cours aux enfants chez eux ou dans les camps de réfugiés, par exemple en équipant chaque enfant d'un portable en attendant le retour de la paix et de la sécurité dans le pays ;
- Que nulle part dans le pays aucun enfant ne soit laissé pour compte ;
- Qu'il soit discuté avec les enseignants en début de chaque année une convention collective ;
- Dépolitiser l'école et avoir un plan de carrière pour les enseignants et les administrateurs scolaires, que cessent les nominations politiques dans les écoles.
- Que la gratuité, l'accessibilité et le caractère obligatoire de l'enseignement soit une réalité pour tous les garçons et toutes les filles en âge d'aller à l'école, en mettant l'accent sur l'enseignement des valeurs maliennes et de la citoyenneté;
- Que la modernisation de l'école et de l'enseignement soit de mise avec de nouveaux programmes basés sur le développement de l'intelligence et l'innovation.
- Qu'un effort particulier soit entrepris pour l'EPCM (Éducation politique civique et morale) à réintroduire dans les programmes scolaires jusqu'à la fin de la 9ème année et pour les TM (Travaux Manuels) à réintroduire dans les programmes scolaires jusqu'à la fin de l'école fondamentale.

- Que soient multipliées les écoles de métiers, ainsi que des structures d’alphabétisation et de suivi des femmes pour générer plus de compétences et de ressources ;
- Que le sport soit accessible au plus grand nombre en développant des aires appropriées dans les quartiers, pour éviter la délinquance des adolescents ;
- Que la création et la multiplication des écoles du métier des sports, toutes disciplines confondues, soient une priorité en vue de hisser nos jeunes aux plus hauts niveaux des compétitions internationales ;
- Que l’enseignement soit moralisé et débarrassé de tous prédateurs et toutes prédatrices.

Santé

Considérant la faillite de nos hôpitaux qui sont transformés en mouiroirs nous mettant tous en danger ;

- Que l’État malien ferme tous les pavillons insalubres ne répondant pas aux normes minimales exigées ;
- Qu’il soit construit dans les meilleurs délais des hôpitaux conformes aux normes de l’OMS et éviter ainsi le tourisme sanitaire dans les pays étrangers, appauvrissant notre économie nationale ;
- Que les médecins sont régulièrement formés à leur serment ;
- Que soient humanisés les hôpitaux ;
- Que cessent les prescriptions hasardeuses et les diagnostics hâtifs ;
- Que le malade reste patient et non bailleur de fonds ;
- Exiger à ce que les autorités et l’élite utilisent les mêmes services de base (hôpitaux, écoles) que les simples citoyens ;
- Que les soins de santé soient accessibles à tous et toutes, en bannissant les traitements inhumains réservés aux moins nantis dans les hôpitaux ;

- Que les transferts vers les hôpitaux étrangers deviennent une exception, ce qui supposera de sensibiliser les bailleurs de fonds sur la priorité à accorder au financement des infrastructures de santé sur l'ensemble du territoire;
- Que des dispositions légales soient prises pour sanctionner les médecins reconnus coupables de négligences graves voire mortelles.

Diplomatie

- Adopter un plan de carrière des diplomates et améliorer les services consulaires ;
- Adopter une politique nationale de la petite enfance ;
- Que les diplômes et compétences acquises dans le pays d'accueil soient reconnues au Mali ;
- Que notre diplomatie s'investisse dans la mise en place d'une entente fiscale entre nos deux pays.

Agriculture

Considérant que l'essentiel de notre économie est basé sur la Terre, que le monde agricole tend de plus en plus vers les cultures dites bio, l'augmentation des cas de contamination de sol par divers autres modes iniques et compte tenu des éléments chimiques contenus dans les bombardements de nuages pour provoquer les pluies enfin Considérant la nécessité d'une alimentation variée :

- Que désormais nos cultivateurs apprennent à vivre comme par le passé avec uniquement les fertilisants bio ;
- Que le Mali encourage l'implantation d'usines de fertilisants biologiques ;
- Que soit interdit l'emploi d'engrais chimique dans nos champs ;
- Que l'État résilie son contrat de bombardements des nuages en utilisant ce budget dans la plantation de grands espaces boisés ;
- Que le Mali introduise des variétés dans l'agriculture de subsistance, pour ce faire il faudra étoffer les services de l'institut d'économie rurale IER.

Gouvernance locale

Considérant l'importance primordiale de la gouvernance de proximité :

- Que les administrations locales aussi bien que centrales soient dotées d'équipement de gestion de projet permettant de suivre à la trace toutes les recettes et dépenses en temps presque réel (tableau de bord) ;
- Que cet outil informatique soit expliqué et rendu obligatoire dans tous les services administratifs ;
- Renforcer la décentralisation des services de l'état et accélérer les transferts des ressources (matérielles, financières et humaines);
- Améliorer les relations avec les populations;
- Sensibiliser et éduquer à la citoyenneté (scolaire et surtout populaire pour les adultes) afin de l'appropriation par les citoyens de leurs droits et devoirs ;
- Que soit créé un village numérique avec un data center, un Fablab, permettant de développer les jeunes talents et de sécuriser les données personnelles ;
- Que soient primés les recherches et développements (R&D) pour encourager l'innovation nationale et l'excellence, avec priorité au déploiement de toute forme innovante du secteur de l'énergie, de l'économie numérique et des technologies de l'Information et de la communication, bases de tout développement et gages de croissance.

GESTION DU FONCIER

Identifier les difficultés liées à la gestion du foncier, des ressources minières, des aires de pâturage et proposer les solutions appropriées en tenant compte des réalités socioculturelles des différentes zones.

- Considérant la nécessité de sécuriser / stabiliser des droits immobiliers, d'améliorer les infrastructures de la voirie et d'assainir l'ensemble du territoire malien ;
- Réduire les responsabilités des maires dans le domaine foncier ;
 - Que les titres de propriété des terrains et biens immobiliers soient préservés, sinon compensés en cas de problèmes non résolus ;

- Que soient révisés les permis miniers et que soient chassés et punis tous les prédateurs miniers industriels sur l'ensemble du territoire. Que soient mieux organisées les ruées vers l'or qui occasionnent souvent des accidents graves chez les orpailleurs traditionnels ;
- Que l'État malien renforce les lois et politiques pour la protection des populations et du public en interdisant toute construction dans un secteur non viabilisé et non équipé d'infrastructures de drainage et d'écoulement des eaux de ruissellement vers les cours d'eau et/ou fleuve afin d'éviter les inondations ;
- Surveiller les embouchures, par exemple en mettant des filtres avant le déversement au fleuve ou à la rivière ;
- Que toute obstruction des caniveaux d'évacuation d'eau pluviale soit formellement interdite et que le non-respect de cette disposition soit puni par des amendes contraignantes et conséquentes ;
- Que l'État veille à ce que tout édifice dont le but est de recevoir du public soit effectivement conçu par des professionnels du bâtiment (ingénieurs et/ou architectes et/ou urbanistes) et que les travaux de réalisation de l'édifice soient supervisés par des techniciens et professionnels agréés puis, à posteriori, contrôlés par les services publics compétents ;
- Que reviennent sur le terrain les agents de contrôle du service d'hygiène public ;
- Que chaque établissement scolaire soit doté d'équipements sanitaires décents ;
- Que le Code domaniale et foncier soit relu et réorienté pour statuer notamment sur les réserves foncières qui n'ont servi jusqu'ici qu'à des fins personnelles de spéculation des administrateurs, domaniaux et fonciers ;
- Que le nouveau code domaniale et foncier retourne à l'imputabilité de ceux qui ont la charge de la Conservation foncière ;
- Que cesse le tripatouillage des cadres organiques pour satisfaire les besoins politiques ;
- Que cesse toute circulation d'argent comptant dans les services administratifs, notamment domaniaux ;

- Que tout acte posé soit traçable en informatisant le système du Livre Foncier;

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Débattre des changements climatiques et écologiques en vue de leur prise en charge effective dans les politiques publiques ;

- Identifier les voies et moyens pour mobiliser davantage les opinions sur les enjeux de la transition climatique et écologique ;
- Former les agents des eaux et forêts afin qu'ils puissent agir en professionnels dans l'exercice de leur fonction sur le terrain ;
- Qu'une campagne de sensibilisation soit entreprise afin d'éveiller les consciences sur l'enjeu climatique ;
- Que le reboisement et plantation de nouvelles essences soient systématiques;
- Qu'un recensement de toutes les essences existantes soit fait ;
- Que soit privilégiée la plantation des essences qui sont en voies de disparition et identifiables par des drones spécialisés;
- Développer un modèle pour les changements climatiques et renforcer la coopération et la recherche avec les pays qui sont en avance dans ce domaine ;
- Organiser des journées de sensibilisation sur le reboisement et la déforestation et adopter des sanctions sévères à infliger aux coupables ;
- Instaurer un concept de développement durable, associer et faire des consultations au niveau des populations ;
- Mettre en place des structures de police d'hygiène pour la gestion des déchets domestiques ;
- Encourager la rétention des eaux de pluies partout où l'eau se fait rare;
- Mettre en place un réseau malien d'environnementalistes et faire de l'enjeu environnemental une affaire de tous les citoyens ;
- Valoriser le programme tokten qui favorise indiscutablement un transfert de connaissance des différents experts sollicités vers nos étudiants ;

- Promouvoir l'énergie solaire ;
- Que le transport en commun soit la préoccupation majeure de l'État malien afin de concourir à la réduction des gaz à effet de serre, mais également pour diminuer l'utilisation des motos, causes de danger et de mortalité;
- Que soient renforcés les contrôles mécaniques des voitures et des camions pour minimiser le nombre d'accidents et renforcer la sécurité routière assortis de pénalités en cas de non-respect;
- Que soit encouragé l'importation et pourquoi pas la fabrication des véhicules hybrides et/ou électriques localement ;

Taxe et ou bourse carbone

Considérant que la pollution de l'air est préjudiciable à la vie sur terre:

- Que soit instaurée une bourse du Carbone afin d'encourager les usines et les différents pollueurs de l'atmosphère d'en sortir petit à petit;
- Que soit instaurer une taxe carbone aux usines polluantes ;
- Que soit revu le système d'enlèvement des ordures dans son ensemble.

Les eaux usées

Considérant qu'aucune région du Mali n'est totalement reliée à l'égout ;

- Que soit contrôler les déversements d'eaux usées des usines ;
- Que reviennent les agents du service d'hygiène pour le contrôle d'assainissement dans les maisons ;
- Que soient aménagés des espaces publics, tels que les parcs et les aires de repos ;
- Que soit préservés les milieux humides naturels et artificiels afin de maintenir l'équilibre écologique.

ÉNERGIE

- Que l'État malien adopte la production d'énergie électrique comme l'une de ses priorités en orientant l'essentiel de notre budget national d'investissement vers la construction de barrages hydroélectriques, de parcs éoliens, de centrales solaires de grandes envergures et de lignes de transport électriques alimentant toutes les régions administratives du pays ;
- Que l'État malien s'assure que l'énergie ainsi produite, transformée et distribuée, soit à la portée de la bourse du plus grand nombre ;
- Que le Mali s'investisse pour être un leader mondial dans la recherche et la production d'énergie solaire.

DROIT DES FEMMES

Débattre de la mise en œuvre des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits des femmes.

Considérant les dangers des mariages précoces, la recrudescence de la violence familiale et l'absence de tribunaux des droits de la famille ;

- Créer et adopter des instruments juridiques nationaux, régionaux et internationaux relatifs aux droits des femmes ;
- Garantir l'accès des femmes à l'éducation, la santé et l'emploi ;
- Elaborer un système de mentorat pour les jeunes filles pour leur plan de carrière futur et avoir un caucus des femmes au niveau du parlement ;
- Appliquer la loi 0.52, protéger les veuves et adopter le code la famille, promouvoir le droit des femmes ;
- Prolonger la durée des congés parentaux ;
- Que soient créées au niveau des tribunaux des sections dédiées au droit familial avec des magistrats et des, avocats spécialisés dans le traitement des violences conjugales ;
- Que soient interdits les mariages forcés et précoces, de même que toutes les violences familiales et conjugales ainsi que les mutilations génitales dégradantes ;

- Que soient judiciairisées les pratiques de mutilation génitale féminine, en infligeant des sanctions sévères (amendes dissuasives, peine d'emprisonnement) à celles qui les pratiquent et aussi aux parents fautifs ;
- Que les autorités compétentes sensibilisent, par des campagnes médiatiques, les citoyens sur la nécessité de célébrer les mariages avec simplicité et non de façon ostentatoire ruinant des familles et que soit revalorisée la culture du respect mutuel ;
- Que les femmes divorcées et veuves démunies, avec ou sans enfants, soient protégées et secourues, en recevant si possible une pension si le dossier est documenté (une simple demande ne peut suffire, la personne doit aussi faire la preuve de ses démarches) ;
- Que le système d'éducation permanente prenne en compte les aléas de telles situations ! Que ce système d'accès à l'éducation leur soit facilité ;
- Que les féminicides soient punies avec des sanctions exemplaires et dissuasives.
- Que soit introduit dans le cursus de la faculté des sciences juridiques, des formations pour magistrats et avocats spécialisés dans le traitement des violences basées sur le genre ;
- Que soit introduites au niveau de tous les cycles de l'enseignement (primaire, secondaire et post secondaire) des politiques de lutte contre le harcèlement sexuel, et de lutte contre l'intimidation ;
- Que soit créées au niveau de tous les cycles de l'enseignement (primaire, secondaire et post secondaire), des structures pour recevoir les plaintes et garantir leur traitement et la confidentialité et la protection des plaignants et des plaignantes ;
- Que le code de la famille et des personnes s'adapte à l'évolution de la vie sociale en réglant de manière équitable les problèmes de succession, d'héritage, de reconnaissance de l'enfant naturel ;

- Que soit mis en œuvre, les instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs aux droits des femmes que le Mali a signés et/ou ratifiés, en les harmonisant avec les instruments juridiques nationaux ;
- Que la représentativité des femmes et la parité soient effectives à tous les niveaux de responsabilité civile, militaire et judiciaire. À compétences égales, que le poste proposé soit attribué à la femme jusqu'à ce que la parité soit atteinte et maintenue dans le secteur concerné ;
- Que l'équité salariale soit de mise dans les structures de l'État et dans le secteur privé, en définissant par la loi l'écart de rémunération autorisé par rapport au SMIG, ainsi que les dérogations exceptionnelles à prévoir ;
- Que le travail soit rémunéré correctement et de façon équitable, en favorisant l'émergence d'une classe moyenne majoritaire.

Thématique n°4: social

Il s'agira notamment de :

PACTE SOCIAL : SYNDICATS & ORDRES PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS SOCIÉTÉ CIVILE

Débatte du format et du contenu d'un pacte social à convenir avec les différentes organisations syndicales et le patronat.

Considérant les grèves intempestives qui paralysent souvent les secteurs névralgiques de notre pays, nous recommandons :

- Trouver des stratégies pouvant limiter les grèves avec des conventions (état / syndicat) pour 5 ans.
- Interdire le syndicalisme pour certains corps de métiers (police, douanes, gendarmerie, santé, etc.) en période de guerre, et leurs accorder des indemnités spéciales compensatoires;
- Avoir un programme (agenda) pour les différents syndicats afin d'éviter que tous soient en grève en même temps. À durée déterminée, au moins deux ans, ainsi échelonner les périodes de négociation.

- Encadrer la loi du travail avec des mesures d'interdiction de toute grève ou de taillage pendant les périodes de négociation et d'arbitrage;

Proposer à la relecture des textes législatifs et réglementaires régissant les Syndicats, les ordres professionnels, les associations et organisations de la société civile.

- Réglementer et sanctionner sévèrement les erreurs professionnelles;
- Elaborer des protocoles de suivi des professionnels membres des ordres;
- Réviser la loi sur l'autorisation de construire et renforcer la responsabilité des services techniques;
- Renforcer et rendre imputables les brigadiers des services d'urbanisme tout en assurant leur formation continue. Aussi exclure l'influence du social sur les dossiers techniques.
- Renforcer les pouvoirs des ordres professionnels (Ingénieurs, architectes, etc.), car leur principal rôle est de protéger le public;
- Appliquer strictement des règles d'éthiques et de moral, tout en responsabilisant les ordres professionnels pour ne pas couvrir les erreurs des leurs membres ;
- Relire les lois, les rendre évolutives et adéquates aux réalités du moment. Tenir des statistiques sur leurs applications ;
- Responsabiliser la société civile, les inviter à plus de vigilance même inciter les associations de consommateurs à faire des dénonciations anonymes en cas d'abus constatés.

Considérant que les syndicalistes et les ordres professionnels confondent défendre la corporation, la protéger dans le cadre strict de ses attributions légales avec protéger leurs abus;

- Que des sanctions soient prises contre ceux qui se laisseront prendre à ce jeu de protection des erreurs de leurs membres, car après tout, ils sont d'abord là pour les clients et le public ;
- Que soit instauré un texte législatif clair permettant de démarquer l'administration de la société civile ;
- Que soient clairement définies les limites de chacun aux bénéfices de tous.

EXODE RURAL & MIGRATION

Débatte des causes de l'exode rural et de la migration et proposer des solutions alternatives pour l'appui aux jeunes ;

- Les campagnes se vident à cause du changement climatique, la rareté des terres cultivables ainsi que l'avancée du niveau du désert
- Décrochage et perte scolaire des enfants poussent les jeunes à l'exode rural
- Faillite des collectivités territoriales avec l'absence de l'État, ainsi un vide se crée avec un sentiment d'abandon des populations;
- Que l'État malien assure la protection des agriculteurs et des éleveurs maliens contre les concurrences déloyales venant d'autres pays, tout en veillant au respect des mesures sous-régionales CEDEAO, UEMOA, CILSS, etc.
- Que soient accordés aux étrangers, qui veulent s'installer dans les zones agricoles du Mali non occupées et purgées de tout droit, des contrats d'affermage et/ou des concessions d'aménagements en vue de protéger et de contrôler notre production nationale ;
- Que l'État malien continue de favoriser l'outillage du monde paysan dans toutes ses activités productives ainsi que l'acquisition des connaissances nécessaires à la maîtrise de l'eau, aux techniques de cultures et de productions agricoles et animales, afin que le pays dépasse le stade de l'autosuffisance alimentaire;
- Que soit créée une caisse de stabilisation des revenus pour toutes les activités agricoles;
- Que soient définies des zones de transhumance des animaux pendant l'hivernage et que des horaires de traversées par les champs soient connus de tous les intéressés;
- Que l'État malien élabore et adopte une politique de gestion adéquate des terres arables, des pâturages et de la cohabitation des communautés et autres producteurs du terroir, afin que cessent les conflits intercommunautaires pour un meilleur épanouissement des activités agro sylvopastorales;

- Que cesse l'instrumentalisation de nos braves paysans et paysannes et éleveurs et éleveuses à travers des conflits dits ethniques.
- Que l'État malien élabore, adopte et mette en œuvre, dans des brefs délais, un Programme global d'aménagement et de gestion du territoire national axé sur l'agrosylvopastoralisme, notamment en zones arides rurales;

Comme solutions alternatives

- Élaborer des politiques et programmes pour renforcer l'aménagement agro-sylvo-pastorales avec une stratégie de zonage des activités afin de diversifier les cultures en fonction des saisons;
- Renforcer ou créer des projets de rétention d'eau (barrages, et autres) pour renforcer l'agriculture, l'élevage et la pêche tout en définissant des stratégies de gestion des conflits;
- Avoir plus d'équité dans les politiques et programmes, en ne se limitant pas qu'aux seules zones sous tension mais penser aux régions comme Kayes, où les braves populations souffrent également;
- Relier les grandes zones d'élevage et de pêche, tout en créant des industries agro-alimentaires permettant de retenir localement les jeunes;
- Mécaniser ou moderniser l'agriculture tout en renforçant les financements par les banques des initiatives privées dans ces domaines;
- Réglementer le secteur minier et trouver des stratégies pour réduire l'impact négatif de l'orpaillage traditionnel qui comporte des risques énormes pour les orpailleurs et l'environnement;
- Assurer l'approvisionnement des différentes localités en denrées de premières nécessités en incitant les jeunes aux initiatives pouvant contribuer au développement local et les outiller pour entreprendre chez eux;
- Renforcer les écoles de métiers dans les régions et renforcer les structures de micro-crédit pour réduire l'exode rural et créer de la valeur pour les jeunes locaux;
- Renforcer la gouvernance et appuyer les structures pour l'emploi jeunes dans les régions tout en développant des collaborations avec les structures des maliens de l'extérieur;
- Trouver des moyens de communication pour partager les réalités de l'immigration avec les jeunes maliens et permettre de savoir que le bonheur n'existe pas qu'à l'extérieur du pays;

Doivent être inclus les audits programmés en priorité :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de zonage qui définira les zones distinctes exclusives aux activités agricoles et aux pâturages avec comme maître d'œuvre: les domaines de l'État et gestionnaires: les collectivités locales;
- L'élaboration, la conception et la réalisation d'ouvrages de rétention d'eau de pluie par des étangs et des barrages entre les mois de novembre et juin, avec l'appui des experts, ingénieurs et techniciens, spécialistes de l'État en hydrologie et en hydraulique;
- Ce faisant, les nappes phréatiques se rechargent facilitant l'approvisionnement des villages en eau potable;
- Conjointement avec les agents de l'État dans les collectivités territoriales, les élus locaux et les autorités traditionnelles, les ressources humaines spécialisées de l'État identifieront les communes rurales prioritaires, évalueront les options et les besoins spécifiques.
- La gestion et l'entretien des ouvrages pourront être placés sous la responsabilité des autorités locales constituées des élus et des notabilités traditionnels.
- Élaborer et mettre en œuvre une politique axée sur l'éducation et la sensibilisation à la citoyenneté à l'endroit des populations des collectivités territoriales rurales.
- Cette éducation à la citoyenneté peut être dispensée aux populations suivant deux démarches distinctes :
 - La démarche scolaire sous forme d'éducation civique et morale comme jadis;
 - La démarche populaire qui consistera à organiser des rencontres en de petits groupes dans les quartiers et les villages.

LES AÎNÉS

Débatte de la protection des personnes âgées et des personnes vivant avec un handicap.

Considérant la situation souvent désespérée de certaines personnes âgées, elles sont les seules survivantes ne vivant que de l'aumône et le dénuement de certaines personnes âgées et handicapées :

- Réduction d'au moins 50% pour les transports des personnes âgées
- Au niveau de l'AMO, renforcer les services aux handicapées et personnes âgées
- Que soient multipliés les centres pour les aînés et les personnes défavorisées par la nature, handicapées de tout genre;

- Renforcer les services aux personnes âgées avec un accent particulier sur la santé;
- Que l'État malien leur accorde la gratuité des soins primaires ;

Considérant la fatigue que pourrait avoir du côté des aidants naturels :

- Que l'État s'arrange avec ces aidants naturels à leur donner souvent du repos ;
- Qu'il y ait une politique de reconnaissance et soutien aux soins à domicile pour les familles nécessiteuses;

Thématique n°5 : économie et finance

Il s'agira notamment de :

AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Définir les voies et moyens d'amélioration de la situation économique, financière et environnementale du pays à court, moyen et long termes.

Considérant l'indice de développement humain 2019 par les Nations Unies classe le Mali au 182e rang sur 188 pays ainsi que les pratiques de mauvaise gouvernance, citées dans la thématique 5.3 du présent rapport, empêchent les investissements et freinent le développement des secteurs économiques et financiers tout en accentuant parallèlement la dépendance financière de l'État, que cet état de fait, crée la méfiance et la défiance entre gouvernants et gouvernés;

De plus, cette situation est aggravée par la mauvaise option économique faisant du malien un grand consommateur des produits et services venant essentiellement de l'extérieur; mettant le secteur douanier comme le premier contributeur au budget national.

Cet état de fait signifie que les citoyens travaillent pour enrichir les pays exportateurs des produits et services que nous utilisons;

Par ailleurs, le Mali est le troisième producteur d'or en Afrique, la majeure partie du personnel qualifié des mines du pays est expatriées, et la quasi-totalité de l'or produit continue à être raffiné et transformé à l'extérieur malgré du pays par faute de ressource humaine et de structure technologiques adéquates;
Ce qui constitue une perte énorme de valeur ajoutée;

Toute cette situation très précaire de la majorité des acteurs de l'économie malienne, qui demeurent dans le secteur informel et sans éducation financière leur permettant de savoir comment protéger leurs revenus et améliorer leurs talents d'investisseurs locaux;

Enfin au Mali, suite au décès ou à l'invalidité d'un "soutien de famille", des dizaines d'individus ou même tout une communauté plonge dans une crise financière sans fin par manque de planification financière ou de conseiller financier;

- Que le Mali oriente son économie vers la création de services et d'unités industrielles nationales en valorisant les produits locaux d'agriculture, d'élevage, de pêche, de bois et de ressources minières à très court terme;
- Que l'État malien donne un coup d'accélérateur à la création d'une école de mines;
- Qu'un encadrement et accompagnement des acteurs du secteur informel soit immédiatement fonctionnel sur le terrain;
- Que soit introduit des cours Introduction d'éducation financière obligatoire dans les seconds cycles et écoles secondaires, à moyen terme;
- Qu'obligation soit faite de passer par les structures bancaires pour toute transaction dépassant un million de francs CFA;
- Que l'État se dote d'infrastructures de banques de proximité afin d'inculquer des habitudes à la plus grande masse des transactions bancaires;
- Que l'État rende transparente la fiscalisation et vulgarise le mode de paiement par Internet;
- Diversifier l'économie
- Sortir de cette classique économique basée sur la fiscalité;
- Aller vers une réorientation de l'économie;
- Faire des agrégats, les influencer pour que nos produits soient consommables;
- Changer le flux commercial (inverser la balance commerciale);
- Industrialiser la transformation de nos produits locaux;
- Faire des usines d'assemblages, transformation, de montage ;
- Augmenter les capacités de production de nos producteurs ;
- Faire une éducation financière et la bancarisation des secteurs informels ;
- Le secteur de bétail:
- Sur le plan économique, éviter des exportations brutes;
- Stimuler et encourager l'investissement privé ;
- Diminuer nos avantages comparatifs ;
- Moyen terme:
- Transformer nos produits avec plus de qualité dans les finitions;
- Long terme :

- Former nos jeunes pour qu'ils puissent offrir des services Financiers ;
- Les états doivent obliger la CEDEAO d'utiliser les taux directeurs non-usuriers ;
- Sécuriser et ramener la confiance dans le secteur financier;
- Moyen et terme une réorganisation les filières du secteur agricole :
- Trouver une formule de faire sortir certains opérateurs économiques de l'informel pour qu'ils deviennent des contribuables à long terme ;
- Engager quelques milliards pour organiser le secteur informel: identifications, insertion au secteur formel;
- Finance : l'appui et conseils de gestion :
- Favoriser les investisseurs de la diaspora dans l'octroi des marchés publics;
- Construire une structure de guichet pour les maliens de la diaspora pour leur accompagnement au pays;
- Faire une imposition par tranche de revenus;

GESTION RESPONSABLE DES FINANCES PUBLIQUES :

Proposer les mesures et solutions concourant à l'assainissement et à la gestion rigoureuse des finances publiques et à l'amélioration du niveau de mobilisation des ressources internes et de leur gestion.

Gestion avec rigueur

Agriculture Pêche, mine, industrie agro pastorale

- Séparer les personnes qui commandent des services et qui procèdent aux paiements;
- Encourager au sein de l'administration les paiements en ligne ou dans les lieux différents du lieu où le service est rendu (exemple le paiement des passeports des maliens de l'extérieur);
- Rendre le contrôle des services du Ministère des finances indépendant car le même ministère gère la collecte des fonds et procède aux dépenses;
- Renforcer les capacités et les moyens techniques des fonctionnaires chargés du recouvrement exemple les impôts des grands contributeurs sont informatisés;
- Informatiser les procédures de commande pour tous les marchés publics;
- Garantir la protection des informations personnelles pour que les idées et les projets privés ne soient pas volés;
- Encourager la société civile à tenir des réflexions et des actions sur les grands défis auxquels la Nation fait face;

- Prise en charge des dossiers de toutes les structures de contrôle (vérificateur Général);
- Que le Vérificateur Général puisse saisir directement l'assemblée nationale (et vice versa) voire, le juge;
- Renforcer les prises en charge judiciaires des irrégularités décelées par les services de contrôle;

CORRUPTION

Identifier les facteurs de propension de la délinquance économique, financière et de la corruption et convenir des solutions appropriées pour lutter contre ces fléaux ;

Régler la problématique des salaires qui sont au-dessous du seuil de pauvreté;

Mettre les dirigeants exemplaires à la tête des hautes administrations;

Rapport de contrôle et d'inspection à mettre en œuvre;

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Procéder à une analyse rigoureuse de l'impact du changement climatique et de la dégradation des conditions de vie et proposer des stratégies de protection de l'environnement.

- Protéger le Mali contre les insectes venus ailleurs notamment dans les marchandises importées;
- Encourager les recherches multidisciplinaires pour détecter la présence de polluants;
- Mettre en place des alertes en risques toxiques ;
- Augmenter la subvention de consommation de gaz pour faire baisser le prix aux ménages ;
- Développer des nouvelles technologies écoénergétiques;

SOLIDARITÉ SOUS-RÉGIONALE

Débattre de la solidarité sous-régionale et régionale entre pays confrontés aux mêmes défis économiques, financiers, sécuritaires et écologiques.

Renforcement de la solidarité sous régional sur tous les plans

Rester actifs dans toutes les organisations sous-régionales comme le dit notre hymne national.

ACCOMPAGNEMENT DES MALIENS DE L'EXTÉRIEUR

- Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des Maliens de l'extérieur dans l'orientation de leur apport financier vers l'investissement productif et la création d'emplois ;
- Mettre en place un programme de promotion de l'emploi pour les maliens de l'extérieur qui désirent rentrer au pays;
- Facilitation des investissements des maliens de la diaspora en instituant un guichet spécial pour eux;
- Promotion des maliens de l'extérieur dans les postes à l'international;
- Donner l'opportunité de concourir avec les maliens du continent en tenant les épreuves simultanément à l'ambassade;
- Remerciements des maliens du Canada pour leur participation active au présent DNI, que des exemples du genre soient multipliés;
- Le ministre ayant un pouvoir de discrétion de la délivrance du statut d'utilité publique, nous recommandons l'octroi de ce statut à un comité impartial avec une procédure électronique transparente numérique.;
- Reconnaissance et valorisation des connaissances et compétences acquises à l'extérieur;
- Favoriser la participation des maliens de l'extérieur a l'octroi des marchés publics;
- Les maliens sont intéressés par les biens immobiliers qu'il leur soit ouverte l'acquisition de terrains pour tous usages (industriels, agricoles, etc);
- Mettre de l'information à la disposition de la diaspora en dotant nos ambassades en conséquence;

DETTE INTERIEUR ET EXTÉRIEUR

Débattre des moyens de renforcements de l'économie nationale et de la maitrise de la dette intérieure et extérieure.

Sur facturation

Endettement extérieur

- Intensifier la lutte contre la corruption et la délinquance financière;
- A ce qui concerne des dettes réelles, que l'état fasse des efforts pour leur épurement en vue du renforcement de l'économie nationale après vérification de leur véracité;

- Que le choix soit judicieux des projets qui font appel à l'endettement.
- Les prêts à taux concessionnaires devraient réellement être évalués pour éviter la dette pour la dette et briser le cercle vicieux de l'endettement ;

Thématique n°6 : culture, jeunesse et sport

Questions de Culture, jeunesse et Sport.

Il s'agira notamment de :

Renforcer les programmes de réinsertion, d'emploi et de formation professionnelle des jeunes

- Le système actuel est défaillant (avec un taux de chômage de plus de 70%, qui s'accroît d'autant plus que le niveau d'éducation augmente, selon l'APEJ), ainsi il sera plus approprié d'adapter la formation aux besoins de l'emploi et réorienter des étudiants de certains domaines (droit, etc.) vers l'innovation et la science;
- Renforcer les CFP existants et mettre l'accent sur la formation des formateurs surtout pour le nouveau centre qui a été créé (définir des quotas par région et par domaine pour les futurs étudiants et/ou formateurs afin de maximiser l'avantage de ces centres) ;
- Mettre un accent particulier sur les réalités des différentes localités afin de faire des formations locales en collaboration avec des structures de l'intérieur et extérieur du pays (MSAS, NEF, les ordres professionnels) afin de permettre de récupérer surtout les jeunes non scolarisés ou sous-scolarisés pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée de divers secteurs notamment mines et industries;
- Repenser les structures actuelles pour l'emploi jeunes (APEJ, ANPE, etc.) avec plus de collaboration avec les maîtres de l'extérieur afin de trouver des stratégies de formation à long terme pour répondre aux besoins de l'emploi (Mines, Industrie, éducation, etc.);
- Inclure les formations des métiers dans les cursus scolaires;
- Elaborer des politiques de sensibilisation des parents afin de mieux travailler la composante culturelle et l'impact de l'apesanteur sociale ;
- Recadrer/réorienter les structures de formations actuelles (ECICA, etc.) en fonction des besoins, mieux les outiller (en région et à Bamako);
- Renforcer les structures dans les domaines comme l'agriculture, l'élevage, la santé animale, etc. tout en mettant l'accent sur la formation des techniciens dans ces domaines;
- Elaborer des stratégies de suivi des enfants de près à divers niveaux dans leur évolution avec des programmes de conseils (orientation, information, motivation, inspirer, etc.);

- Encourager l'entrepreneuriat jeunes avec des appuis constants, un suivi régulier et la promotion des jeunes à succès afin d'inciter plus de jeunes à créer leur propre business;
- Trouver des stratégies pour alléger les différentes étapes des financements des projets jeunes sélectionnés par l'Apej et LANPE avec:
 - des mesures idoines d'accompagnement des jeunes dans la réalisation des projets;
 - Renforcer la collaboration avec des pays avancés comme le Canada pour le transfert des connaissances afin de renforcer le savoir-faire local surtout au niveau de la finition des produits locaux dans divers domaines;
 - Renforcer les politiques et les programmes avec des normes d'éducation et de contrôle de qualités;
 - Que l'État malien adopte des mesures nécessaires pour faciliter le retour, l'intégration et l'accès à la nationalité malienne aux descendances non immédiates des Maliennes et des Maliens de la diaspora en provoquant ainsi un effet bénéfique pour l'avenir du pays;
 - Que la promotion de nos descendances méritantes soit une préoccupation constante des autorités maliennes, aussi bien pour des postes au Mali que dans les missions diplomatiques et consulaires, et que le Mali appuie leurs candidatures auprès des institutions internationales;

EMPLOIS-JEUNES

Considérant le manque d'emploi et le découragement de la jeunesse malienne face à un avenir incertain;

- Que l'état renforce le système éducatif primaire et les formations techniques;

Que l'État renforce la gestion et l'efficacité des structures gouvernementales dédiées à la création d'emplois afin de cibler les jeunes des régions défavorisées dans le but de limiter leur migration clandestine et leur recrutement au sein de groupes armés et d'assurer leur participation à l'édification de l'État en leur facilitant l'accès à des écoles de métiers;

- Que des mesures soient prises pour empêcher les jeunes d'aller se noyer dans la Méditerranée en essayant de rejoindre les côtes européennes;
- Que l'État veille à réduire le décrochage scolaire;
- Qu'un suivi soit fait des échecs scolaires et aussi des succès.

Renforcer les programmes d'échanges culturels

- Renforcer les programmes des biennales culturelles, éducatives et sportives avec des financements conséquents et des récompenses dans tous les secteurs de la biennale;
- Multiplier les camps de leadership et colonies de vacances (inter villages, inter villes, inter régions) avec des programmes taillés sur mesure d'éducatifs culturelles;
- Renforcer les programmes (cours, formations, etc.) sur les cultures maliennes dans les écoles et encourager les jumelages entre établissements des différentes régions avec l'implication de l'état pour l'organisation des visites ;
- Amener les étudiants de certains domaines (administration, ingénierie, santé, etc.) ainsi que tous les nouveaux fonctionnaires à faire un séjour culturel obligatoire en dehors de leur région d'origine et/ou d'études avant le diplôme ou la prise de service;
- En collaboration avec les différentes structures (CNCM, ORTM, ARCHIVES, INA, CONSERVATOIRE, etc.), utiliser les outils modernes (NTIC) pour bien conserver les œuvres culturelles en perdition, renforcer les échanges culturels et mettre un accent particulier sur le droit d'auteur avec une protection rigoureuse des biens du savoir;
- Renforcer les programmes des pionniers et camps avec des mentors locaux et une solide formation de terrain pour les jeunes;
- Faire en sorte que les premières affectations des fonctionnaires soient en région sans exception afin de mettre plus d'équité et d'efficacité dans la gestion des ressources humaines, permettant ainsi de diminuer la pression sociale et d'intensifier les connaissances culturelles des agents de l'état;
- Soutien et valorisation de nos artistes avec une reconnaissance des efforts et la mise en place d'une caisse de stabilisation des artistes/griots après leurs périodes de gloire;
- Recadrer les interventions des griots en limitant les perversions du métier tout en créant des possibilités d'apprentissage des métiers de la musique et/ou danse;
- Considérant l'étendue du territoire malien et des avantages du brassage des cultures;
- Que soient maintenues les biennales artistiques et culturelles;
- Que soient maintenues les semaines de la jeunesse;
- Que le Mali s'investisse dans les compétitions sous régionales artistiques et culturelles;
- Que référence soit faite dans l'acte fondamental à la Charte des droits de l'homme dite la Charte du Manden, la première Constitution démocratique reconnue par l'UNESCO comme la Première déclaration des droits de l'homme au monde 1235 classée dans le Patrimoine culturel immatériel de l'humanité;

- Que nos artistes et leurs œuvres soient valorisés et mieux protégés conformément à leur rôle de gardien et de dépositaires de notre culture et de nos traditions orales;

Identifier les mécanismes de promotion des expressions culturelles locales et des langues nationales

- Renforcer les outils audiovisuels et encourager la multiplication des rencontres entre les acteurs des domaines culturels et des langues nationales;
- Donner un espace de communication aux détenteurs des connaissances ancestrales (promotion, appui, mettre en valeur des modèles), tout en encourageant la recherche (Etudiants, chercheurs, etc.) pour traduire ces connaissances dans nos langues nationales et les mettre en valeur;
- Considérant l'identité, nos valeurs ancestrales, avec le mérite de nos ancêtres, nous demandons que « MaayaBlon » une organisation Kamite panafricaine soit reconnue d'utilité publique (comme la religion) ainsi que sa reconnaissance dans son intégrité morale et spirituelle pour l'expression de nos valeurs ancestrales et culturelles;
- Renforcer la présence des différentes ethnies du Mali dans l'administration avec la possibilité de servir les citoyens dans leurs langues locales et ne pas se limiter au français;
- Faire comprendre à l'état (ou aux agents des services publiques), le sens de langue officielle lorsqu'ils doivent servir les citoyens afin de trouver des manières culturelles d'exprimer les informations de la langue officielle en langues nationales;
- Renforcer l'alphabétisation dans les langues nationales au niveau primaire puis l'étendre aux autres niveaux (secondaires, supérieurs) afin d'assurer une continuité dans la formation (ainsi connaître son identité, se retrouver, mieux réfléchir par nous-même et pouvoir se développer);
- Renforcer l'enseignement par les proverbes;
- Rendre plus proactive l'académie des langues et assurer la mise à jour régulière des dictionnaires des langues avec un suivi dès l'évolution.

Renforcer les programmes de développement des espaces et infrastructures culturels et sportifs

- Renforcer ou créer des centres/espaces communautaires du type « Fere Kenee » par exemple dans les villages, villes et communes;
- Créer des sociétés de développement culturel et artistiques (foyers, etc.) dans les municipalités avec des agents spécialistes payés par les collectivités ou les mairies;

- Revenir aux valeurs culturelles en encourageant surtout des initiatives d'entreprenariat jeunes dans ce secteur;
- Assurer une bonne couverture médiatique des événements culturels par les médias pour plus de visibilité et la revalorisation des activités surtout celles permettant de célébrer les braves (Chiwara) ;
- Voir le sport comme un métier avec le développement des aires appropriées dans les quartiers, pour éviter la délinquance des adolescents; Que la création et la multiplication des écoles du métier des sports, toutes disciplines confondues, soient une priorité en vue de hisser nos jeunes aux plus hauts niveaux des compétitions internationales;
- Avoir des infrastructures qui répondent aux normes et sanctionner celles n'y répondant pas, avec des mesures rigoureuses ;
- Protéger les équipements et infrastructures appartenant aux structures des jeunes ;
- Organiser une fois par mois une journée de sport et salubrité avec une forte implication citoyenne
- Institutionnaliser le sport de masse, organiser une journée de marche à pied (du président au planton, tous à pied pour aller au service) ou vaquer à ses occupations;
- Organiser des concours et des olympiades avec détection des talents avec la participation des maliens de l'extérieur, jeux de sociétés, confection des instruments traditionnels, donner des bourses sportives aux jeunes;
- Créer une caisse sociale pour les sportifs et créer des possibilités pour eux au niveau du CANAM et de l'INPS;

Considérant que la promotion des langues maternelles fait partie de l'identité d'une personne;

- Que le Mali maintienne vivantes les langues nationales en les vulgarisant. De plus que l'on ravive l'alphabétisation fonctionnelle;
- Que le Mali veille à ce que la langue anglaise soit maîtrisée dès le niveau primaire;
- Que l'État malien encourage et appuie financièrement les secteurs artistiques et culturels porteurs d'activités génératrices de revenus, unificateurs et porte-étendards de notre renommée à l'international, notamment par la création d'une caisse de stabilisation des revenus des artistes et artisans;
- Que l'on s'inspire de notre grande culture de tolérance et du respect dû aux aînés et à la chose publique;

Renforcer les programmes de développement des espaces et infrastructures culturels et sportifs ;

Considérant la faiblesse des infrastructures culturelles et sportives;

- Que l'État en harmonie avec les acteurs économiques locaux s'associent pour une meilleure adéquation des besoins au public cible;

Faire des propositions pour renforcer le développement de l'éducation physique et des sports de masse :

ÉCHANGE JEUNES SOUS REGION

Faire des propositions pour renforcer les échanges entre les jeunes des régions

Considérant l'impérieuse nécessité de l'intégration Régionale et sous régionales;

- Que le Mali engage et incite ses jeunes à participer aux compétitions sportives intellectuelles comme les jeux de dame, de Lido, Wally etc.;
- Que soit créés des camps d'excellence de la jeunesse;

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Considérant la perte de valeur chez nos jeunes:

- Que soit instauré l'enseignement civique, morale et militaire;
- Que soient introduits dans nos écoles des activités de contes traditionnels, adages et proverbes anciens;

Débatte des questions relatives à la jeunesse et à la citoyenneté

- Mettre en valeur l'identité malienne pour se retrouver avec nous-mêmes, reconnaître l'autorité de l'état, renforcer la bonne gouvernance. Pour cela un changement de mentalité est plus que nécessaire
- L'état doit reconnaître les efforts des citoyens et les parents doivent pleinement jouer leurs rôles dans l'éducation des enfants;
- Les décorations doivent être données que sur la base du mérite et pas d'autres considérations partisans;
- Renforcer les mécanismes de reconnaissance/soutien aux personnes qui se sont sacrifiées pour l'état et de leur ayants droits de manière immédiate ;
- Renforcer la communication afin d'informer la population sur les démarches à faire pour mettre les victimes civiles dans leurs droits;
- L'état doit avoir une vision claire du citoyen et renforcer les programmes d'éducation citoyenne afin de mettre l'identité malienne au centre des priorités et faire sa promotion en s'ouvrant aux autres.

RECOMMANDATIONS : A l'issus de nos travaux, les principales recommandations (une par thème) :

- Renforcer les capacités de nos services de renseignement, l'équipement adéquat et la formation de nos FAMA;
- Mettre en place une institution unique autonome et pérenne pour la gestion des élections, exemple Élections Mali comme Élections Canada;
- Revoir le nombre, le rôle ainsi que les interactions entre les institutions et mettre les textes de bases qui régissent les partis politiques;
- Instaurer une culture de négociation de conventions collectives quinquennales afin d'éviter des grèves récurrentes;
- Développer nos agrégats économiques (production, transformation, service) pour impacter sur notre balance commerciale pour avoir une économie émergente;
- Valoriser et dynamiser nos anciens programmes (biennale, mouvement pionnier et service national), notre culture nos arts à travers des structures ou des associations comme MaayaBlon qui fait la promotion de nos cultes et valeurs ancestrales ;
- Mettre à la disposition des informations sur les services offerts aux citoyens.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, pour la survie de notre cher pays, nous n'avons de choix que de changer radicalement dans tous les domaines.

Nous devons revoir nos stratégies, sortir des « sentiers battus » révolutionner notre manière de faire, nous moderniser, laisser les cadres concevoir les moyens d'améliorer l'administration et oser le changement.

Nous exhortons tous les maliens de l'intérieur ou de la diaspora, jeunes et vieux, du Nord au Sud, d'Est en Ouest à répondre à l'appel Mali; il est temps, grand temps de nous tenir, tous ensemble, au coude à coude sur les remparts, avec courage et dévouement pour que notre MALIBA de demain soit!

VIVE LE MALI UN ET INDIVISIBLE RICHE DE SA DIVERSITÉ DE KAYES À KIDAL !!!

CHANT